

180

Montreal

26 Aout 1853

000752

Cher Monsieur

J'ai éprouvé  
un plaisir bien vif  
à la réception, au  
moment de mon  
départ pour Québec,  
de votre aimable  
lettre du 17, plaisir  
d'autant plus vif  
que je n'avais  
aucune raison  
de m'y attendre.

De toutes les félicitations que j'ai reçues à l'occasion de ma nomination à la charge de Juge en chef, aucune ne pouvait être plus généreuse, et pour cette raison ne pouvait m'être plus agréable que celle d'un ancien adversaire dans mes lettres particulières - mentaires, <sup>remembrement</sup> lettres qui, <sup>de vous</sup> sont déjà loin, et dont le

ne puis garder d'autre souvenir que celui d'avoir eu à combattre le plus habile et le plus éloquent, et par conséquent le plus formidable de mes adversaires. Et vous me permettez d'ajouter que plus d'une fois <sup>dans la cour de vos lettres</sup> je me suis fait à moi-même cette réflexion que souvent les circons- tances placent en opposition l'ennemi à l'acte des hommes

qui, dans des cir-  
constances différentes,  
auraient éprouvé  
un plaisir mutuel  
à marcher ensemble

Veillez, mes chers  
Monsieurs, accepter  
mes remerciements  
sincères, et croire  
à toute mon estime

Tout à vous

L. H. LaFontaine

SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
DE MONTRÉAL

L. Houblé

W. H. Drake

Archives de la Ville de Montréal

— 1 —

000752

## A V I S .

---

A VIS est par le présent donné que le commissaire nommé en vertu " de l'acte des pétitions d'élection de 1851," par le comité spécial nommé pour juger et décider le mérite de la pétition se plaignant d'une élection et rapport indus pour le comté de Mégantic, pour interroger des témoins dans la décision de la dite pétition d'élection, m'ayant, conformément à la 118e section du dit acte, rapporté une copie des minutes de ses procédures en vertu de la dite commission, j'ai ce jour émis mon warrant, conformément à la 121e section du dit acte, pour réunir de nouveau le dit comité spécial, jeudi, le troisième jour de mai prochain, pour prendre en considération les procédures du dit commissaire et pour juger et décider le mérite de la dite pétition conformément au dit acte.

LOUIS VICTOR SICOTTE,  
Orateur de l'assemblée législative.

Québec, 23 avril 1855.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
DE MONTRÉAL

26 août 1853

Ma lettre à  
L. Houbé Jug-Drapon,  
en réponse à la  
sienne, me félicite  
sur ma nomination  
de Juge en chef